MARESANORMANDIE









VERS UN FUTUR OBSERVATOIRE RÉGIONAL DES MARES DE NORMANDIE

Les acteurs agissant en faveur des mares de Normandie ont remonté au PRAM Normandie le besoin d'acquérir et de partager les connaissances sur les mares à l'échelle régionale et plus spécifiquement:

- d'améliorer la connaissance et la compréhension des pressions s'exercant sur les mares,
- de diffuser à tous les connaissances produites (diffusion régionale, nationale et internationale),
- d'adapter les choix de gestion en fonction de la situation observée,
- de susciter la collaboration / les partenariats entre structures pour répondre aux enjeux régionaux sur les mares,
- de créer une **interface d'échanges** entre les acteurs scientifiques et les acteurs opérationnels et territoriaux.

Dans ce cadre, le projet d'Observatoire Régional de Mares de Normandie déposé à l'appel à projets « Connaissances » de la Région Normandie a été lauréat en 2024.

L'observatoire tel qu'entendu pour l'Observatoire Régional

des Mares de Normandie est un projet multi-partenarial (CEN Normandie, ANBDD, URCPIE pour l'OBHeN, GRETIA et CBN) qui mettra à disposition de tous des informations précises et documentées sur les mares de Normandie, leur état et leur évolution, ainsi que les pressions qui s'exercent sur elles et les réponses apportées par les acteurs du territoire pour améliorer leur état. Cette préfiguration s'étend sur quatre années (2025-2028). Il s'agira de créer le premier Observatoire de type « milieux » de Normandie et le premier Observatoire Régional des Mares de France.



© F. NIMAL /CEN-Normandie

LA SNPN DÉVOILE LE PLAN D'ACTIONS MARES : UNE STRATÉGIE NATIONALE JUSQU'EN 2030



La Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) a publié en mai 2025 le Plan d'Actions Mares (PAM), mandaté par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des Territoires, Fruit d'un diagnostic national lancé en 2023 auprès de 182 structures, complété par cinq ateliers thématiques et une

consultation élargie, il propose une feuille de route ambitieuse jusqu'en 2030 pour préserver ces petits habitats naturels.

Aligné sur le 4éme Plan National Milieux Humides, la Stratégie nationale biodiversité 2030 et le règlement européen de restauration de la nature, le PAM s'articule autour de trois axes :

- finaliser un inventaire national et un suivi écologique harmonisé;
- restaurer ou créer 30 000 mares et lever les freins réglementaires ;
- mobiliser 500 collectivités via la formation et de la sensibilisation.

Chaque action fera l'objet d'une fiche opérationnelle dès 2025, détaillant jalons, leviers, ressources techniques et opportunités de financement. Coordonné par le Pôle-relais Mares et Vallées Alluviales, ce plan constitue un socle commun pour agir collectivement.

Le réseau des conservatoires d'espaces naturels et notamment le PRAM Normandie se sont impliqués activement dans l'élaboration de cette stratégie nationale en participant aux différentes consultations et ateliers.

> Lorenzo ARDUINO & Cléa BLANCHARD. Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN)

Téléchargez le Plan d'Actions Mares en suivant ce lien : https://www.snpn.com/wp-content/uploads/2025/06/2025_05_ Plan Actions Mares SNPN.pdf

Lire la suite de l'article :

https://www.cen-normandie.fr/wp-content/ uploads/2025/10/En-Savoir-plus-NL12 02.pdf





RESTAURER LES MARES POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DANS LES VERGERS D'APPELLATION

À Normandie, Terre d'Appellations Cidricoles (NTAC), nous travaillons chaque jour pour valoriser les produits cidricoles AOC/ AOP et les terroirs qui les font vivre. C'est dans cette logique que nous lançons le projet SyVAMaN (Synergie Vergers AOC et Mares en Normandie), avec l'accompagnement du PRAM Normandie.

L'objectif du projet : restaurer 30 mares situées dans des vergers cidricoles labellisés, d'ici 2028. Ces mares, au-delà



© P ROBIN /CEN-Normandie

Lire la suite de l'article :

de leurs rôles importants dans la régulation de l'eau et l'accueil d'une biodiversité menacée, favorisent la protection naturelle des vergers (par exemple en attirant des oiseaux ou insectes utiles contre les ravageurs).

Avec SyVAMaN, nous souhaitons accompagner les producteurs dans la restauration de ces mares : repérage, travaux adaptés, suivi écologique. Le projet inclut aussi des inventaires faune-flore et des actions de sensibilisation et valorisation, comme l'installation de panneaux explicatifs dans les exploitations.

Notre ambition est de soutenir les producteurs d'Appellations d'Origine (AOC et AOP) dans des démarches volontaires de préservation de la biodiversité, en lien direct avec leurs vergers. Ce projet permet ainsi de valoriser les engagements environnementaux de la filière, tout en renforçant la qualité écologique des territoires.

Le projet Synergie Vergers AOC et Mares en Normandie (SyVAMaN) est soutenu par la Région Normandie et l'Union Européenne au travers des fonds FEDER (appel à projets «Travaux de restauration de la trame verte et bleue normande»).

> Marie FALAISE. Normandie, Terre d'Appellations Cidricoles (NTAC)



TÉMOIGNAGE DE MON EXPÉRIENCE DE SUIVI SCIENTIFIQUE EN TANT QUE BÉNÉVOLE AVEC LE PRAM NORMANDIE

J'ai accompagné, en tant que bénévole, l'équipe du PRAM Normandie dans sa mission de suivis scientifiques de mares restaurées. J'ai participé à une sortie nocturne de suivi des amphibiens, à plusieurs sorties diurnes de suivi de la flore et des odonates et à une session de détermination de characées, de potamots et d'exuvies en labo. Ces sorties m'ont permis de mieux comprendre le fonctionnement des espèces et leurs intérêts pour le milieu. J'ai également eu l'occasion d'approfondir mes connaissances sur l'écosystème mare qui abrite de nombreuses espèces.

L'équipe du PRAM Normandie s'est montrée particulièrement pédagoque en faisant preuve de patience, de richesse dans l'apprentissage des terminologies et des spécificités relatives aux différents types de mares. Cette expérience m'a non seulement apporté de nouvelles connaissances mais j'ai aussi pu me rendre utile en partageant les miennes et en participant activement aux protocoles de suivi.

En résumé, ces journées m'ont été utiles et gratifiantes, elles m'ont donné l'envie de m'investir davantage dans l'association en devenant conservateur bénévole d'un site géré par le CEN Normandie et j'espère pouvoir participer de nouveau aux prochaines sorties.



© F. NIMAL /CEN-Normandie

Julien THIEBAUT, adhérent du CEN Normandie et bénévole actif pour le PRAM Normandie

LA FRCN AGIT POUR LES MARES EN NORMANDIE

En 2025, la Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie (FRCN), dans le cadre de son Plan d'Actions pour la Préservation de la Nature (PAP Nature), poursuit son implication dans la restauration de la Trame Bleue régionale. Ces actions de création et de restauration de mares sont possibles par la mobilisation de fonds FEDER via la Région Normandie, ainsi que de l'Écocontribution. Cette année, 34 projets (20 créations + 14 restaurations) sont engagés, dont 2 mares dans l'Eure, 10 en cours dans l'Orne, 17 dans le

Calvados et 5 dans la Manche. Ces mares viennent compléter les 21 sites déià restaurés depuis 2021 et viendront renforcer les réseaux de mares existants.

La FRCN accompagne agriculteurs et particuliers à chaque étape, de la conception à la réalisation. Un suivi des aménagements, des odonates, des amphibiens et de la flore sera assuré pendant les premières années pour connaître l'évolution de la mare.

Vous avez un projet de mare en Normandie :

contact@frcnormandie.fr

Géraldine MAUDUIT & Mathis GLAIS, Fédération Régionale des Chasseurs de Normandie (FRCN)



En savoir + : https://frcnormandie.fr//

LES REPTILES ONT-ILS BESOIN D'EAU?



Vipère péliade © N. MERESSE

Malgré ce que l'on pourrait croire, les reptiles (serpents, lézards), du moins certaines espèces, sont fortement dépendantes de zones humides et de milieux frais pour réaliser leurs cycles de vie. C'est notamment le cas de deux espèces encore assez communes en Normandie : le **Lézard vivipare et la Vipère péliade**. Ces deux espèces apprécient un climat frais et humide. La répartition de ces deux espèces s'étend jusque dans les pays scandinaves. La hausse des températures et la modification des conditions hydriques liées au changement climatique impactent ces deux espèces sur une ou plusieurs parties de leurs cycles biologiques. De fait, le maintien des

zones humides, mais également la création ou la restauration des mares notamment bocagères, sont des atouts majeurs permettant d'atténuer les déficits hydriques en permettant un accès à l'eau.

Lien vers le programme Sentinelles Du Climat (SDC) et les espèces Sentinelles :

https://www.sentinelles-climat.org/espece/?region%5B%5D=normandie&environment%5B%5D=milieux-ouverts-frais

Quentin LESOUEF,

Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Cotentin (CPIE Cotentin)

LA VALLISNÉRIE AUSTRALE, UNE NOUVELLE PLANTE EXOTIQUE EN NORMANDIE

La Vallisnérie australe (Vallisneria australis) a été observée par un botaniste du Conservatoire botanique de Normandie le 8 juillet 2025 dans une mare privée à Écrainville (Seine-Maritime), dans le cadre du programme d'inventaire des macrophytes financé par l'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) et la DREAL Normandie.

En Normandie, il s'agit de la première observation de cette plante qui a été identifiée pour la première fois en France en 2010.

Originaire d'Australie, elle possède de larges feuilles rubanées aux fines dents sur le bord du limbe à l'apex des feuilles.

Très compétitive du fait de sa multiplication végétative par stolons, elle est placée parmi les 56 plantes envahissantes ayant un impact majeur sur la biodiversité en France.

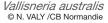
Un chantier d'éradication sera réalisé. Toutefois, la mare hébergeant une plante protégée, le Cornifle submergé (Ceratophyllum submersum), les travaux ne pourront démarrer qu'une fois les autorisations obtenues.

Cette situation témoigne bien des risques que l'introduction d'espèces exotiques fait courir à la biodiversité indigène, voire patrimoniale.

Nicolas VALY,

Conservatoire Botanique de Normandie (CBN)





Lire la suite de l'article :





PARTAGEZ VOS OBSERVATIONS POUR PRÉSERVER LES CHARACÉES!

A l'occasion des suivis annuels du PRAM Normandie sur les mares restaurées, de belles découvertes ont été faites concernant les characées, algues évoluées caractérisant un habitat d'intérêt communautaire à la directive Habitat-Faune-Flore.

La première, *Nitella opaca*, a été observée au Sap-en-Auge (61) et à Gacé (61). Il s'agit d'une **redécouverte dans l'Orne** pour cette espèce qui n'avait pas été observée **depuis 1880**! Plante annuelle vernale, elle fructifie lorsque l'eau atteint 12 à 15°C et disparait lorsqu'elle dépasse 20°C en mai. Elle colonise les eaux oligo-mésotrophes, stagnantes et douces.

La deuxième espèce, *Tolypella intricata*, a été identifiée à Basseneville (14). Espèce en raréfaction, elle est **candidate** pour entrer sur les listes des **espèces protégées au niveau national**! Plante annuelle vernale, elle disparait dans le courant du printemps. Elle se développe dans les eaux douces, claires oligo-mésotrophes, neutro-alcalines et est **pionnière des milieux temporaires peu profonds**.

Vous aussi vous pouvez contribuer à améliorer les données sur la répartition de ces espèces! N'hésitez pas à partager la localisation ou à transmettre vos échantillons au PRAM Normandie ou au Conservatoire Botanique de Normandie!



Tolypella intricata ©J.CUILLIER /CEN-Normandie

À VOS AGENDAS

RECENSEMENT PARTICIPATIF:

Samedi 8 novembre 2025, à partir de 14h, à Bacqueville-en-Caux (76) : en partenariat avec la communauté de communes Terroir de Caux Informations : athuillier@terroirdecaux.net

FORMATIONS 2025 :

Mardi 21 octobre 2025 à Bernay (27) : Espèces exotiques envahissantes liées aux mares de Normandie

Cette formation est destinée aux partenaires du PRAM et du PREEE Normandie, mais est susceptible d'être ouvertes aux adhérents suivant le nombre d'inscrits.

JOURNÉE TECHNIQUE ET D'ÉCHANGES SUR LES MARES :

Mardi 25 novembre 2025 à Livarot (14)

Réservé aux partenaires du PRAM Normandie, une communication avec inscription vous sera envoyée prochainement

COMITÉ TECHNIQUE PRAM NORMANDIE :

Mardi 9 décembre 2025 après-midi (date pressentie)

Réservé aux partenaires du PRAM Normandie, une communication avec inscription vous sera envoyée prochainement

RETROUVEZ LES PRÉCÉDENTES LETTRES D'INFO ICI : HTTPS://WWW.PRAMNORMANDIE.COM/LETTRES-DINFO/ Et rendez-vous en bas de page de notre site internet pour vous inscrire !

Lettre d'info n°12 - Octobre 2025 - www.pramnormandie.com
Rédaction : Equipe du PRAM Normandie sauf mention contraire

Conception graphique : CEN Normandie Illustration : F.Nimal CEN Normandie Site internet : www.cen-normandie.fr Contact : contact@pramnormandie.com

Le PRAM Normandie est soutenu financièrement par :







